

LES REVOLTES AFRICAINES

1914-1918



Le réveil. In : La Guerre documentée. Paris, Librairie Schwartz, sans date.
BMVR de Nice. Bibliothèque Romain Gary, Z.13073 (43).

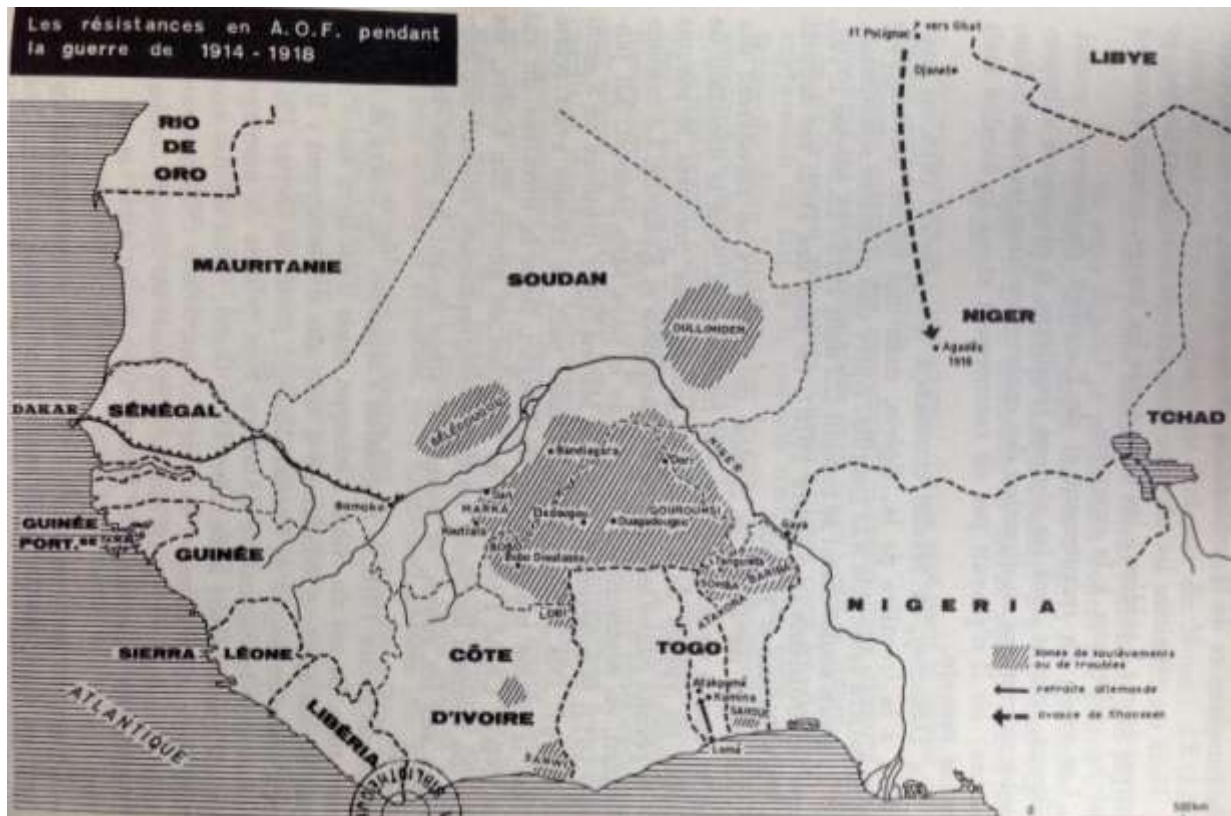
Avant l'imposition de la conscription en 1912, les soldats coloniaux sont uniquement des « engagés volontaires ».

Avant cette date, en 1910, le lieutenant-colonel Mangin publie un ouvrage intitulé « La Force noire » qui milite en faveur de l'utilisation des troupes « noires » en Europe pouvant compléter les contingents français, clairement dans le but d'une guerre à venir contre l'Allemagne. Ce livre a entre autres amené la Chambre des députés à voter en 1912 la conscription des colonisés et le principe d'utilisation des troupes coloniales en métropole.

Ainsi en 1914 lors de l'entrée en guerre de la France, l'idée de faire participer les troupes coloniales à l'effort de guerre est largement partagée dans l'armée française.

Le recrutement devient massif dans les colonies : 32 000 hommes sont recrutés en 1914-1915 et 53 000 en 1916. Les gouverneurs n'hésitent pas à employer la force si besoin est.

Cela entraîne résistance et révolte en Afrique. Les Bambaras du Bélé Dougou (Nord du Mali actuel) se soulèvent en février 1915, puis dans l'Ouest-Volta (Sud du Mali) de novembre 1915 à juillet 1916. Les recrutements de 1917 s'en ressentent seulement 12 000 hommes sont appelés.



Carte des soulèvements en 14-18

L'idée de progrès et la matière de recherche d'Orient. Paris, Centre de documentation universitaire, 1960.
BMVR de Nice. Bibliothèque Romain Gary, Z.299 2

Mais Clémenceau ordonne à Blaise Diagne, premier député africain de partir en mission en Afrique et de recruter 56 000 hommes en 1918. Il s'engage à reconnaître l'égalité civique, une paye convenable et la citoyenneté française lorsque la guerre sera terminée.

Ces troupes indigènes ont combattu sur tous les fronts. Elles ont payé un lourd tribut à la Grande Guerre, puisque près de 30 000 colonisés sont morts sur les champs de bataille, soit près de 20% de morts contre 10% pour les régiments de Français.

Après la guerre, les promesses sont vite oubliées. Blaise Diagne et d'autres réclament « la dette de sang » que la France a envers ses colonisés. Mais ils ne se sont pas entendus et les troupes coloniales sont laissées à l'écart des grandes commémorations.